

## Guérison d'un épileptique.

19 janvier 1841.

« Mon frère.—Vous demandez qu'on vous donne le détail de la guérison de mon frère Jean-Joseph : il était attaqué d'une maladie d'aliénation qui l'empêchait de dormir pendant qu'il était attaqué : il ne pouvait se tenir tranquille, il ne pouvait se tenir longtemps à l'ouvrage : il était si maigre, et cependant il avait nuit et jour un appétit dévorant. Presque rien de ce qu'on faisait à la maison ne lui plaisait ; une parole qui n'était pas dite à son idée le mettait hors de lui-même, et il faisait des jurmens épouvantables, ce qu'il ne faisait pas auparavant.

« Toute la maison était affligée en le voyant dans un pareil état ; on n'osait presque parler, ni en bien ni en mal, en sa présence, presque tout ce qu'on disait le mettait en colère.

« Plusieurs fois maman s'est trouvée à la prière du soir où M. le curé lisait les miracles opérés par Notre-Dame-des-Victoires ; elle s'est imaginée qu'en nous adressant à elle, le mettant sous sa protection, nous pourrions obtenir sa guérison ; maman en a parlé à M. le curé, qui nous a engagés à vous écrire sur ce sujet. Quelques jours après nous nous sommes aperçus qu'il était moins agité. Le billet d'admission étant arrivé, il l'a lu d'un bout à l'autre, quoique son esprit ne soit pas tout-à-fait présent, cela l'a saisi et a fait sur lui une vive impression ; il a dit qu'il désirait aller à Paris, pour voir s'il se plairait bien avec vous. Cela a été de mieux en mieux, il a quitté ses blasphèmes, a repris un peu de goût à l'ouvrage, et à présent, il travaille comme il faut ; il ne lui reste plus que quelques momens d'impatience, qui ne durent pas longtemps, il place très-bien ses paroles ; aussitôt qu'il a lu la lettre que vous avez eu la bonté de lui envoyer, cela lui a fait beaucoup de plaisir, et il a de nouveau répété qu'il irait à Paris.»

« Dans le cours du mois de février 1841, le jeune Frère novice vint me trouver dans la sacristie de Notre-Dame-des-Victoires, un dimanche à l'issue des vêpres, et me dit que son frère, qui avait été guéri, était venu à Paris remercier la sainte Vierge ; qu'il était dans l'église, et que si je voulais le voir, cela lui ferait bien plaisir, car il voulait aussi me remercier. Je lui dis de me l'amener, m'attendant à voir un jeune homme maigre, pâle et fatigué d'une longue route qu'il avait faite à pied. Je fus bien étonné en voyant un grand et beau garçon de cinq pieds six pouces, gras comme on l'est à cet âge, les joues pleines et couvertes de belles couleurs. Son frère, plus petit, me paraissait rien en comparaison de lui. Dans ma surprise, je lui dis : « Eh ! mon ami, est-ce vous qui avez été malade ?—Oui, monsieur, bien malade et pendant bien longtemps.—Eh ! comment avez-vous été guéri ?—Monsieur, quand le petit papier que mon frère a envoyé à la maison fut arrivé, je voyais que tous nos gens le lisaient, et puis qu'ils le regardaient ; je le pris, et pendant que je le lisais, il me sembla que la bonne Vierge me disait que c'était pour me guérir, et depuis ce temps-là je suis guéri.—Et vous n'avez point ressenti de tout autre malade ?—Non, du tout.—Travaillez-vous ? la force vous est-elle revenue ?—Oui, monsieur, je travaille comme nos gens et avec eux ; j'ai de la force comme avant. Je suis venu de chez nous à pied, et je n'étais point las. » Après ces détails, qui se prolongèrent pendant quelques instans, le jeune homme répondant avec bon sens à mes questions, je le vis mettre la main à son gousset, en me disant avec timidité : « Je voudrais donner quelque chose à la bonne Vierge, pour la remercier.—Gardez, mon enfant, gardez ce que vous avez ; la sainte Vierge ne vous demande que votre cœur. Témoinnez-lui votre reconnaissance en servant Dieu fidèlement toute votre vie. Donnez-lui votre cœur pour qu'elle le consacre à votre divin Sauveur. » A ce refus, le jeune homme rougit beaucoup et prit un air triste. Son frère, qui s'en aperçut, me dit : « Il voudrait donner à la sainte Vierge des boucles d'oreilles.—Comment ! des boucles d'oreilles ?—Oui, il portait des boucles d'oreilles, et depuis qu'il est guéri, il les a ôtées pour les donner à la sainte Vierge.—Mais, mon ami, vous n'avez que dix-neuf ans, vos parens peut-être n'approuveraient pas cela.—Si, je leur ai dit que je voulais les donner à la sainte Vierge ; ils m'ont dit : Tu feras bien.—En ce cas, puisque cela vous fait plaisir, je les accepte ; mais je vous prévient que je les ferai vendre pour la décoration de son autel.—Ça ne me fait rien, pourvu que je les donne à la sainte Vierge. » Et le bon jeune homme reprit son air content, et me donna deux boucles d'oreilles d'or.

« Quelques épilopteurs diront peut-être encore que nous présentons comme faits miraculeux des guérisons produites par des effets tout naturels ; que des maladies dans lesquelles les nerfs jouent un grand rôle, et l'épilepsie est de ce nombre, sont souvent guéries par des impressions ; que ce jeune malade doit son salut à une vive impression.

« Nous allons les satisfaire. D'abord nous répétons ce que nous avons écrit en tête de notre premier bulletin, qu'en esprit d'obéissance à l'Eglise notre mère, conformément à la Bulle de N. S. P. le Pape Urbain VI, nous ne reconnaissons pour miracles que ceux que l'Eglise catholique reconnaît et proclame. Nous ne voyons même rien de miraculeux dans le cas particulier qui nous occupe. L'épilepsie, nous le savons, est guérissable par l'effet d'une impression vive et profonde. Il y a ici guérison, et guérison parfaite. D'après le rapport du sujet de la maladie, il a lu un papier, auquel peut-être il n'a rien compris, car il n'avait jamais entendu parler ni de l'Archiconfrérie ni de ses effets ; en lisant, il a cru que ce papier lui annonçait sa guérison. Cette idée a dû le frapper vivement et a pu opérer sa guérison ; le fait est qu'il est guéri, et que son retour à la santé date du moment où il a reçu et lu son billet d'Association. Mais rien n'arrive en ce bas-monde que

par la volonté ou la permission de Dieu ; et Dieu, unique cause première, emploie les causes secondes à l'exécution de ses desseins et de ses opérations journalières. Eh bien ! ici, sans qu'il soit besoin de recourir au miracle, nous voyons l'emploi des causes secondes dont notre divin Maître, dans son Evangile, a proclamé l'efficacité et récompensé tant de fois la vertu. Dieu l'a guéri pour récompenser la foi de ses parens qui l'avaient recommandé à sa miséricorde par la médiation de Marie. Des vœux ont été offerts à cette divine Mère par son Archiconfrérie, et le salut des infirmes, la consolation des affligés, la trésorière des grâces du Tout-Puissant a laissé tomber de sa main bienfaisante la grâce de la santé sur ce pauvre malade. Dieu la guéri par vous, sainte Vierge, Mère du Dieu sauveur ! Gloire éternelle au Dieu tout-puissant, et à vous, Marie, mère des bénédictions divines, à vous, nous le répéterons dans l'éternité, louanges, honneur, amour et actions de grâces ! »

A la fin de ce 3e. Bulletin, M. Duffriche-Desgenettes entretient ses lecteurs de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, établie par Mgr. l'évêque de Nancy, et il termine ainsi :

« Aucun des zélateurs du saint Cœur de Marie et du salut des âmes ne pourra se priver du bonheur de participer à cette œuvre sainte. Les mères enrôleront sous la bannière de la Sainte-Enfance de Jésus leurs petits enfans, et que de bénédictions elles leur procureront par cet acte pieux ! Tous ceux de nos confrères qui ont dépassé l'âge de cette pieuse conscription, voudront par des aumônes, des dons spontanés, concourir au rachat des pauvres petits infidèles. Qu'elle est admirable, qu'elle est riche dans ses ressources, la divine et adorable Providence ! Elle veut le salut de tous, et elle n'a préparé pour tous les moyens qui le produisent. Pauvres infidèles ! elle a créé pour vous la Propagation de la Foi. Et vous, chers et malheureux pécheurs, nos pères, nos frères et nos amis, périrez-vous dans la honte et sous le poids de vos chaînes ? Non, l'Archiconfrérie est un jet de la miséricorde qui surabonde dans le cœur de Marie ; elle vous sauvera ? Et les pauvres petits enfans des infidèles, ces innocentes créatures que leurs pères livrent à l'asphyxie sous les eaux, ou jettent à dévorer par les bêtes, qui les sauvera ? Des légions de petits enfans rassemblés au nom de Jésus enfant vont devenir les aigles gardiens de ces petits infortunés.

« O France, ô ma chère patrie ! les jours de ton délire sont passés ; honteuse des excès qui les ont souillés, tu as levé des yeux chargés de repentir vers le ciel ; tu as dit au souverain maître : Seigneur que voulez-vous que je fasse ? et le Dieu infiniment bon t'a béni. Sa bénédiction t'a rendue féconde ; elle a engendré dans ton sein les trois grandes œuvres de sa miséricorde qui sont destinées à purifier et renouveler la face de la terre. Qu'elles sont belles, qu'elles sont glorieuses, les destinées que le ciel te prépare ! Il me semble entendre le divin Sauveur te dire, comme autrefois à son apôtre : *Présent que tu es rentrée dans les voies de ma grâce, confirmes-tu tes frères.* Fille aînée de l'Eglise catholique, tu la rempliras cette glorieuse mission, par la fidélité, l'obéissance et l'amour avec lesquels tu marcheras sous la houlette du Pasteur des pasteurs.»

J. M. J.

## BUREAU D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU.

Formé des paroisses catholiques de la ci-devant province du Bas-Canada, représentées par l'œuvre et fabrique de chaque église paroissiale, afin d'aider à réparer ou reconstruire les églises et sacristies avec ce qu'elles renferment, endommagées ou ruinées par le feu.

PATRON  
S. T. A M A B L E.

## Règles fondamentales et principales.

*Fin du Bureau.*—La fin de la formation de ce bureau d'assurance mutuelle est de mettre chaque paroisse en état de réparer ou reconstruire, promptement et sans grandes difficultés, les églises et sacristies avec ce qu'elles renferment, endommagées ou ruinées par le feu du tonnerre ou le feu ordinaire, sans malice de la part des personnes intéressées à conserver les susdites bâtisses.

*Administrateurs.*—Les affaires de ce bureau se régleront et se feront par douze administrateurs Prêtres, dont chacun représentera une partie des paroisses de la ci-devant province du Bas-Canada. Cette province sera divisée en douze arrondissemens, dont chacun nommera un administrateur d'après des règles secondaires. Six commissaires seront actuellement nommés pour agir jusqu'à la formation complète du dit Bureau.

Après la formation du dit Bureau, les administrateurs s'adresseront à la Législature pour avoir une charte.

Il ne deviendra régulier et en opération que du jour où les administrateurs auront achevé de le former régulièrement et en conformité aux réglemens fondamentaux et qu'ils auront formé et signé leur déclaration solennelle que le Bureau est organisé et qu'il commence ses opérations.

Pour que le Bureau puisse se mettre en opération, il faudra qu'il y ait cinquante paroisses au moins qui aient approuvé les règles du Bureau et fait par l'œuvre et fabrique de leur église paroissiale, une déclaration et une promesse de se conformer à ses règles.

Chaque œuvre et Fabrique d'Eglise paroissiale pour assurer à ce Bureau son Eglise, sa Sacristie et leur contenu pour le montant de leur valeur, pour-